

Le Soir

actu Régions

La Province veut gérer les inondationsLe Soir

JEAN-PHILIPPE DE VOGELAERE

Mis en ligne jeudi 20 février 2014, 13h20

Le Brabant wallon innove encore en Région wallonne. Les communes sont invitées au recensement.



Face à l'urbanisation croissante, les bassins d'orage provinciaux, comme ici celui du Ry Ternel, seront bien nécessaires. © D.R.

Un ouvrier communal qui part à la retraite, c'est souvent toute une mémoire qui disparaît. Et cela peut se révéler catastrophique en période d'inondations quand personne ne sait où et qui commande une vanne, où se trouve tel pertuis d'évacuation, ou encore quand a été nettoyé le bassin d'orage. C'est pour combler ce manque dans les communes que la Province du Brabant wallon – laquelle innove encore en Région wallonne – a demandé à l'UCL de réaliser un outil Internet grâce auquel on va pouvoir répertorier tous les ouvrages de lutte contre les inondations existants et développer ainsi une politique à moyen et à long terme plus efficace. Cela fait maintenant un an que l'équipe du professeur Mathieu Javaux, du département des Sciences environnementales de l'UCL, va de commune en commune pour sensibiliser les communes à ce sujet. L'outil est aujourd'hui prêt et, comme le précise le député provincial Marc Bastin (MR), « les communes vont devoir réaliser un travail de vacances pendant les congés de carnaval » pour y répertorier tous les éléments en leur possession.

Une cartothèque des cours d'eau

« Bassins d'orage, zones d'expansion de crues, zones d'immersion temporaires..., il faudra tout indiquer, précise le professeur Mathieu Javaux. Et si possible également le permis obtenu, la date de construction ou encore la fréquence des entretiens. Une manière dans ce cas-là de planifier les suivants. Ce site Internet, pour l'instant accessible aux seules communes, le sera d'ici trois mois à la population. On pourra notamment y placer des avis ou des alertes. »

D'autres outils suivront dans la foulée. Tout d'abord un annuaire reprenant tous les acteurs en matière d'inondations. Voilà qui sera bien utile aux administrations communales. Il est également question de regrouper toutes les études hydrologiques déjà réalisées ici et là en Brabant wallon, afin de déterminer les travaux futurs encore à réaliser. Enfin, une cartothèque des cours d'eau sera réalisée. Une manière de recenser toutes les inondations, les lieux, les hauteurs atteintes. On demandera même aux communes, aux pompiers, aux particuliers de rentrer un certain nombre de données à chaque triste épisode.

De son côté, la Province du Brabant wallon va permettre aux communes qui ne disposent pas d'hydrologue ou de personnel spécialisé de faire appel à quatre bureaux d'études spécialisés afin de les aider dans leur travail.

Les services de la Province étudient également pour l'instant la réalisation prochaine de six bassins d'orage : sur le Piétrebaix à Grez-Doiceau (24.000 m³) et à Incourt (10.000 m³), sur le Mille à Beauvechain (1.000 m³), sur la Jonquière à Chastre (10.000 m³) et, plus tard, sur le Gentissart à Villers-la-Ville (40.000 m³) et sur la Houssière à Mont-Saint-Guibert (8.000 m³).

Enfin pour lutter contre les coulées de boues, 500.000 euros sont encore prévus cette année. Aux communes de rentrer leurs projets de fascines (fagots de branchages) et autres fossés, pour les enrayer en bordure des champs.

L'an passé, seize communes avaient répondu à l'appel pour un montant de 280.000 euros...